



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 32027

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la confusion sans cesse croissante entre les personnes qui rencontrent des difficultés sociales et celles qui subissent un handicap. En effet, les demandes de reconnaissance comme « travailleur handicapé » par la COTOREP semblent de plus en plus concerner les personnes victimes des phénomènes d'exclusion sociale. Les handicapés seraient donc fondés à croire que cet amalgame pourrait éventuellement être préjudiciable à tout le monde : aux « inadaptés sociaux » en leur laissant croire que leurs difficultés conjoncturelles constituent en fait un handicap ; mais aussi aux handicapés en dénaturant quelque peu le champ du handicap par un élargissement démesuré. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître l'avis de son ministère à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32027

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 1999, page 3932